

UN FOYER HEUREUX

– EXTRAIT –

Chapitre 9

Un peuple à part

« Il est clair et connu de tous, même des Nations, que le maintien, la force et la puissance du peuple des Enfants d'Israël trouvent leurs fondements et leurs racines chez les Patriarches et Matriarches de ce peuple. Chaque garçon et chaque fille d'Israël hérite d'eux, comme une nature dans notre âme, en tout temps et en tout lieu. C'est cela qui fait de nous une unité dans ce monde – “Certes, c'est un peuple qui résidera solitaire, et parmi les Nations ne sera pas compté” (Bamidbar 23:9) »

(Iguroth Kodech vol. 27, p. 436)

Les conséquences d'un mariage mixte

Lorsqu'il est question d'un Juif, il faut avant tout considérer le mariage mixte selon le point de vue de la Torah, qui est une Torah de vie, un guide dans la vie d'un Juif et la source de sa vie, non seulement dans le monde futur, mais également dans cette vie ici-bas.

Dans la mesure où, de façon générale, cet argument pourrait ne pas suffire pour les gens qui se trouvent mêlés à une situation de mariage mixte, seront rapportées ici quelques données humaines généralistes :

- 1) Les statistiques démontrent de façon convaincante que les mariages mixtes sont l'une des premières causes de tragédies dans le monde, pas uniquement pour le conjoint Juif, mais également pour l'autre personne concernée.

Dans la mesure où tous deux proviennent d'un milieu si différent, il n'est pas rare qu'un mariage mixte soit la cause de disputes et de peines de cœur constantes. La tragédie est encore plus grande lorsque des enfants sont appelés à grandir dans un foyer détruit par de telles disputes.

Plus encore, les statistiques ne montrent que la "partie émergée de l'iceberg", dans la mesure où, bien souvent, ces cas ne sont pas rapportés et n'attirent pas l'attention du public, sans parler des statistiques qui ne sont même pas diffusées et ne parviennent qu'à un nombre restreint de gens, ceux qui doivent traiter ces cas personnellement tels

que les médecins, les prêtres, les juges, etc., tous tenus au secret professionnel.

Même les partis directement mêlés à un mariage mixte n'osent souvent pas reconnaître leur échec et leur erreur, et font de leur mieux pour dissimuler les disputes et la tristesse quotidienne qu'ils se sont infligées, en particulier s'ils avaient été avertis des conséquences et avaient préféré ignorer ces mises en garde.

- 2) Les statistiques citées ne sont pas bien étonnantes. C'est l'inverse qui aurait été surprenant, si l'on prend en considération le fait que les deux partis ne proviennent pas de milieux différents uniquement, mais bien de camps hostiles, opposés génération après génération par des poursuites d'un côté, et des victimes de l'autre...
- 3) D'une part, il est difficile de comprendre comment les mariages mixtes existent seulement, quand on considère tout ce que l'on sait sur cette tragédie.

Néanmoins – et cela peut être compréhensible également – les partis directement concernés sont grandement biaisés et trompés par leurs sentiments, au point que les mensonges qu'ils se font à eux-mêmes et les pulsions de leur cœur découlant de ce lien, un lien sentimental et physique, l'emportent sur l'intellect et la logique simple.

- 4) Les opposés sont liés par un lien sentimental spécial. Malgré cela, au vu de tous les facteurs d'hostilité qui les opposent, ce lien sentimental ne peut durer bien

4 | Un foyer heureux

longtemps. En effet, tôt ou tard, toute cette hostilité et cette adversité finiront par refaire surface et iront en se concrétisant de plus en plus lorsque chacun des partis accusera l'autre de l'avoir mis dans cette situation.

- 5) L'un des arguments les plus répandus pour défendre la "justice" et la "liberté" que représenterait le mariage mixte est que les partis sont des adultes, prêts à assumer les conséquences de leurs actes, etc., et que personne n'est en droit de se mêler de leur choix ni de les déranger.

Un seul et simple exemple suffit pour démontrer combien cet argument est erroné :

Prenons l'exemple d'un homme se trouvant sur un pont et souhaitant se jeter dans le vide afin de mettre fin à ses jours, prétendant qu'il sait ce qu'il fait et que personne n'est en droit de remettre ses choix en question, etc.

Il apparaît bien évident que dans n'importe quelle société civilisée, toute personne se trouvant à proximité devrait faire tout son possible pour dissuader cet homme de mettre à exécution son funeste projet. Si nécessaire, la police et les pompiers également seraient mobilisés, afin de l'empêcher par tous les moyens de se blesser ou de se suicider.

- 6) S'il existe de réels sentiments entre les deux partis concernés, sans même parler de justice et de droiture de leur part, lui ou elle ne souhaitera pas impliquer l'autre dans un problème, même lorsque les risques sont faibles.

Or, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les problèmes sont ici très probables, voire inévitables, car un mariage mixte est voué à se terminer en tragédie, tant matériellement que spirituellement.

Et même s'il existe des couples criant sur tous les toits qu'ils sont heureux et satisfaits, etc., il est fort probable qu'il ne s'agisse que de bruit et qu'ils ne souhaitent pas partager leur calvaire.

Un Juif ou une Juive qui épouse un(e) non-juif/ve, se détruisent non seulement eux-mêmes ainsi que leurs partenaires, mais détruisent les générations suivantes également.

Assimilation et mariages mixtes – la “solution finale”

Du point de vue de la responsabilité et de l'identité Juives, un mariage mixte est l'une des fautes les plus graves qui soit, car elle impacte toute une vie.

Plus encore : si ce fait est vrai en tout temps, il est encore davantage souligné dans notre génération. La Shoah a laissé pour héritage à tous les Juifs survivants la conviction qu'il ne fallait plus jamais laisser une telle chose se produire.

Nos ennemis ont deux techniques pour essayer de détruire le peuple Juif : la première consiste à les détruire physiquement, comme les nazis, que leurs noms soient effacés, ont tenté de le faire. La seconde est plus rusée, mais

6 | Un foyer heureux

n'en est pas moins destructrice : il s'agit de l'assimilation, et en particulier des mariages mixtes, D.ieu nous en préserve.

Il faut également garder à l'esprit que personne ne vit dans une tour d'ivoire et que personne ne peut prétendre que sa vie ne regarde que lui.

Lorsque l'un des fondements de l'identité Juive est bafoué et détruit par un Juif seul, cela a forcément des conséquences sur son entourage dans la mesure où certains suivront son exemple et passeront le pas – une réaction de chaîne qui entraînera inévitablement l'accélération de la “solution finale”.

Lorsqu'on observe comment les Juifs, tout au long de l'Histoire, en tout lieu en toute condition, et sous les plus grandes pressions qui soient, ont préservé leur unité et n'ont pas épousé de non-juifs, cela aussi donne à celui qui doit, aujourd'hui, résister à une telle épreuve, la force et la détermination de ne pas épouser un ou une non-juif/ve.

Tout celui qui est aujourd'hui Juif, est sans aucun doute le descendant d'innombrables générations ayant préservé leur unité au péril de leur vie et résisté à tout prix à l'assimilation parmi les Nations, en temps de poursuite comme en temps d'opulence, lorsqu'on les invitait et qu'on les incitait à s'assimiler, et ce bien que nous ayons toujours été le “plus petit des peuples”.

Le mérite de nos pères et de nos mères au fil de toutes les générations viendra certainement en aide à quiconque

voudrait perpétuer leur voie et ne pas briser cette longue chaîne millénaire...

**Lettre à une mère dont le fils souhaitait épouser
une femme ayant suivi une conversion réformiste**

Par la grâce de D.ieu, 24 Eloul 5725 (1965), Brooklyn, N.Y.

À l'attention du Dr. ...

Bénédiction et salutation !

En réponse à votre lettre du 16 Septembre, je me dépêche de répondre dans la mesure où certaines parties de ma lettre précédente n'étaient, semble-t-il pas suffisamment claires.

Je souhaite donc souligner à nouveau que mon intention n'était pas, D.ieu m'en préserve, de vous causer une quelconque peine ou de vous faire la morale, etc. Je ne critique jamais personne, encore moins les gens que je ne connais pas personnellement, comme dans notre cas.

Ce qui m'a obligé à écrire et exprimer mes sentiments dans la lettre précédente étaient les problèmes sérieux pouvant découler de cette situation. Mes impressions proviennent notamment de nos rencontres et correspondances, à la suite desquelles j'ai estimé que

vous étiez certainement inquiète de la situation, ce qui est la réaction appropriée.

Malheureusement, un inquiétant problème dans de nombreux milieux réformistes est que la gravité de ces sujets est grandement minimisée, au point que des dizaines de cas similaires pèsent sur leur conscience.

Par conséquent, mon avis était qu'il n'y avait pas d'autre choix que d'aborder ce sujet de la manière qui lui convient, à savoir que si les préparatifs et les processus de la conversion ne sont pas effectués exactement comme l'exige la Torah, cette conversion n'est pas valide.

Cela est cause d'autant plus de peine qu'il s'agisse d'une femme, dans la mesure où, pour une femme justement, le processus est beaucoup plus simple que celui nécessaire à la conversion d'un homme. Par conséquent, ce non-respect des exigences de la Torah ne découle pas d'un oubli ; il montre une véritable tendance à l'encontre d'une conversion véritable.

D'un autre côté, à la lumière de ce que vous écrivez à propos du fait que la jeune femme soit intéressée à faire ce qui est juste et a consacré du temps à étudier, etc., je ne vois pas pour quelle raison il ne pourrait y avoir de conversion véritable si son intention est de se convertir, et non de tourner la conversion au ridicule,

chose qui se retournerait contre cette même femme, avec une influence sur tous les jours de sa vie.

Je répète à nouveau que tout ce qui a été dit plus haut ne doit en rien être interprété comme un reproche ou une critique uniquement, mais bien comme l'expression de ma douleur à la vue d'une tragédie si pénible qui pourrait être évitée si facilement.

Et comme je l'ai déjà souligné, ce n'est pas une chose que l'on peut faire plus ou moins [on ne peut pas être un peu converti ou très converti – n.d.t.], c'est quelque chose que l'on fait ou que l'on ne fait pas.

J'ai la certitude que vous me pardonnerez pour avoir écrit ceci, car je considère qu'il est de mon devoir de le faire.

Je vous transmets, à vous et tous vos enfants, mes vœux et mes bénédictions d'être inscrits et scellés pour le bien, ce qui implique une solution réjouissante à ce problème¹.

¹ Hebdomadaire "Kfar Chabad" n°1316, traduit de l'anglais.

Récits

Ne pas briser la “chaîne”

Épouser un Juif – La mère de R. Leïb Sara’s

Une fois, une veille de Yom Kippour, le saint Rav R. Leïb Sara’s (Leïb fils de Sara) était en chemin. Une grande tempête et des pluies torrentielles s’abattaient sur la région, et en après-midi, le Juste parvint avec difficulté à un petit village non loin de la ville où il pensait passer le jour saint.

Il savait qu’un *Minyane* (quorum de dix hommes) pourrait être constitué au village : huit Juifs y habitaient, et deux autres Juifs viendraient de la forêt attenante. Le Juste se réjouit et décida donc d’y passer Yom Kippour.

Après s’être immergé dans le fleuve et après avoir pris son repas dernier repas avant le jeûne (*Se’ouda Mafséket*), R. Leïb se hâta d’aller à la synagogue du village, et entama les prières et les supplications qu’il avait coutume de dire avant le passage “*Kol Nidré*”.

Entre temps, d’autres Juifs du village s’étaient rassemblés et se préparaient au “*Kol Nidré*”, mais voilà qu’ils n’étaient pas dix !

R. Leïb inclus, ils n'étaient que neuf ; il manquait un Juif. Il s'avéra que les deux Juifs de la forêt avaient été emprisonnés à cause d'un complot, et il leur avait été impossible de venir compléter le *Minyane*.

R. Leïb demanda : « Peut-être serait-il possible de trouver un Juif supplémentaire dans les environs du village ? » Les hommes du village lui répondirent qu'il n'y en avait pas.

« Peut-être trouverons-nous au sein même du village un Juif converti ? » suggéra-t-il alors.

À cette question, les Juifs du village regardèrent R. Leïb avec étonnement. « Les portes du retour à D.ieu ne sont jamais fermées, pas même pour un Juif converti – expliqua-t-il. J'ai entendu de mes maîtres qu'en cherchant dans la poussière, on pouvait trouver une étincelle, une petite flamme. »

L'un des habitants du village répondit : « Il y a effectivement un Juif converti. C'est notre seigneur, le maître du village. Mais ce converti est plongé dans ses fautes depuis plus de quarante ans... La fille du seigneur précédent l'avait convoité, et son père lui avait promis que s'il reniait sa foi et épousait sa fille, il serait son unique héritier. Il ne résista pas à cette épreuve. »

« Cette femme non-juive lui a-t-elle donné des enfants ? » – demanda R. Leïb.

« Non », lui répondirent les Juifs, « elle est décédée il y a quelques années, le laissant sans enfants. »

R. Leïb demanda à ce qu'on lui montre le château du seigneur et, tout vêtu de blanc de son *Kittel* (redingote blanche) à son chapeau en passant par sa ceinture, il se hâta de se rendre au château. Lorsqu'il y fut arrivé, il frappa à la porte de la chambre du seigneur, et sans attendre de réponse, ouvrit la porte et se retrouva nez à nez avec le maître du village...

Les deux hommes restèrent un instant l'un face à l'autre, immobiles et silencieux. Il est possible que le seigneur ait pensé tout d'abord à appeler ses valets et à leur ordonner de jeter dans la fosse profonde de sa cour ce Juif qui avait fait irruption dans sa maison. Mais le visage lumineux et le regard pénétrant de R. Leïb l'adoucirent.

R. Leïb commença : « Mon nom est Leïb Sara's. J'ai eu le mérite de rencontrer le Ba'al Chem Tov, que de nombreux autres seigneurs admirent.

Ma mère, Sarah, était une femme Juive sainte et pure. Le fils d'un seigneur la remarqua et désira la prendre pour épouse. Il lui promit la richesse et les honneurs, mais elle sanctifia le nom d'Israël : afin d'échapper aux griffes de cet impie, elle s'en alla épouser mon père, qui était un Juif âgé, l'éducateur démuné du village.

Tu n'as pas eu le mérite de résister à cette épreuve, tu t'es voué à la destruction pour de l'argent et de l'or... Mais sache que rien ne résiste au repentir, et qu'un homme peut acquérir sa part au monde futur en un seul instant.

Cet instant, c'est maintenant ! Nous sommes à la veille de Yom Kippour, et d'ici peu, le soleil va se coucher. Il manque une personne aux Juifs qui résident dans ton village pour avoir un *Minyane*.

Viens avec moi, joins-toi au *Minyane*, et que s'applique à toi le verset : “*Et le dixième sera sanctifié pour D.ieu*” ».

Le seigneur pâlit en entendant ces propos et à la vue du visage de ce Juif vêtu de blanc. Il se figea sur place et regarda R. Leïb, hébété.

Au même moment, à la synagogue, les Juifs du village étaient tendus, figés sur place de frayeur. « Qui sait, se disaient-ils, quel malheur ce Juif étrange va nous apporter... »

Soudain, la porte de la synagogue s'ouvrit et R. Leïb entra, suivi du seigneur. Le visage de ce dernier était décomposé, et ses cils, pleins de larmes. R. Leïb fit signe à l'un des Juifs de tendre un *Talith* au seigneur, qui s'en enveloppa et s'en couvrit la tête et le visage.

R. Leïb se tourna vers l'arche sainte, en sortit les trois rouleaux de Torah, en tendit un à l'un des fidèles âgés, et le deuxième, au seigneur. R. Leïb se tint alors entre eux, le troisième Séfer Torah à la main, et entonna la mélodie traditionnelle du passage “*Kol Nidré*” : « Avec la permission de D.ieu et celle de l'assemblée, nous allons prier avec ceux qui ont fauté... »

14 | Un foyer heureux

Un profond soupir s'échappa du fond du cœur du seigneur, un soupir qui fit frissonner toute l'assemblée, et tous se mirent à pleurer silencieusement.

Durant tout l'office de *'Arvith*, ainsi que le lendemain, depuis l'aube jusqu'à la prière de *Ne'ila*, le seigneur se tint debout, courbé et brisé. De temps à autre, un profond soupir se faisait entendre, provenant du plus profond de son cœur, et était suivi des pleurs de tous les fidèles. Au moment de prononcer le *Vidouy* (la confession des fautes) – *“Et sur les fautes que nous avons commises”*, son corps fut littéralement secoué de sanglots.

À la fin de la prière de *Ne'ila*, lorsque l'assemblée arriva au moment de s'exclamer *“Chema' Israël”*, le seigneur plongeait sa tête dans l'arche sainte, étreignait les rouleaux de Torah et d'une voix forte, qui fit trembler tous les fidèles, il s'exclama : *« Chema' Israël Ado-naï É.lo-hénou Ado-naï E'had !!! - Écoute Israël, l'É.ternel est ton D.ieu, l'É.ternel est Un !! »*. Il sortit soudain sa tête de l'arche sainte, se redressa de toute sa hauteur et se mit à hurler de toutes ses forces :

« Ado-naï Hou HaÉ.lo-him !!! - L'É.ternel est le vrai D.ieu !!! ».

À chaque fois, sa voix était de plus en plus forte, et lorsqu'il dit *« Ado-naï Hou HaÉ.lo-him »* pour la septième fois, son âme quitta son corps en disant le mot : *“É.lo-him”* – D.ieu.

Pour l'office de *'Arvith*, il n'y avait plus *Minyane...*

R. Leïb déclara : « Heureux est cet homme, dont l'âme est sortie avec *D.ieu*. À présent, il fait partie de ces Justes qui, même dans leur mort, sont appelés "vivants", et nous pouvons donc toujours le compter dans notre *Minyane*... »

Il se plaça devant le pupitre et entama la l'office de '*Arwith* : « *VeHou Ra'houm Yekhaper*... »

Le même soir, ce "seigneur" bénéficia d'un enterrement Juif dans le cimetière de la ville voisine. R. Leïb lui-même se chargea de sa purification rituelle et de son enterrement, et à compter de cette année, récita un *Kadich* chaque Yom Kippour pour l'élévation de l'âme de ce repent.

Divorce de la non-juive

Le Rav Binyamin Na'houm Zilberstraum de Jérusalem, raconte : « C'était en 5759 (1999). Je téléphonai à un Juif aisé, résidant dans un pays d'Europe et donateur de nombreux organismes. Je l'avais connu autrefois. Il s'était toujours fait une joie d'aider les activités 'Habad. Je pris de ses nouvelles et il me demanda d'écrire au Rabbi, de demander pour lui une bénédiction pour la réussite dans ses affaires.

Lorsque notre discussion s'acheva, je m'assis pour écrire au Rabbi. J'introduisis la lettre dans le cinquième volume des "*Igueroth Kodech*", et la lettre qui s'ouvrit était une lettre en yiddish à la page 113. En voici les termes, adaptés du yiddish :

« J'ai appris avec effroi que ... vit avec une non-juive. Il serait très juste qu'il le rencontre dès réception de cette lettre, et lui explique qu'il engendre, à cause de cela, sa propre destruction et celle de cette non-juive. Sa destruction – au sens le plus littéral et le plus matériel.

Il ne faut pas être abusé par le fait que d'autres personnes le fassent également, sans conséquence. Pour se sauver et pour la sauver, il fera en sorte qu'ils se séparent au plus vite. Leur bien-être physique et moral, à tous les deux, en dépend.

Avec ma bénédiction pour que vous puissiez m'annoncer de bonnes nouvelles en la matière, au plus vite. »

Je savais que ce Juif qui m'avait demandé d'écrire au Rabbi vivait avec une non-juive et qu'ils avaient eu des enfants ensemble, et je me demandais désespérément comment lui faire passer le message. Il s'agissait tout de même d'un sujet très sensible.

Quelques années plus tôt, j'avais assisté à l'inauguration d'un *Séfer Torah* qu'il avait offert à la synagogue du *Kotel HaMa'ravi*. Il s'était depuis rapproché du Judaïsme grâce à un émissaire du Rabbi de son quartier. J'avais moi-même de bonnes relations avec lui, et à chaque fois que je lui demandais de faire un don pour une institution 'Habad, il donnait bien volontiers.

Je craignais qu'en lui transmettant la réponse du Rabbi sur un sujet aussi sensible, il se fâche et rompe le lien entre nous. En effet, j'avais parlé peu de temps auparavant avec l'émissaire du

Rabbi de son quartier, qui le connaissait et m'avait dit qu'à ce sujet, il n'y avait pas à qui parler.

Je pris conseil auprès du Rav Yossef Its'hak Havlin, Rav de la communauté 'Habad du quartier "Ramath Chlomo" à Jérusalem et l'un des directeurs des institutions *Heikhal Mena'hem*. Il me dit qu'il n'était pas possible de parler d'un sujet aussi sensible au téléphone, et que j'avais l'obligation de voyager chez ce Juif et de lui parler face à face.

Je décidai de prendre conseil auprès du Rav Mordekhaï Elyahou, de mémoire bénie – que ce Juif admirait grandement – afin d'entendre son avis également. Je me rendis chez le Rav Mordekhaï Elyahou à ses heures de consultation, qui se trouvait alors dans le quartier de "Guivath Chaoul" à Jérusalem, et lui racontai l'histoire en détail. Le Rav demanda à consulter la lettre, et dans la mesure où elle était écrite en yiddish, je la lui traduisis en hébreu.

Le Rav Elyahou me regarda et dit : « C'est une mission du Ciel, tu as le devoir de te lever et de te rendre là-bas au plus vite afin de lui transmettre le message. »

Il ajouta : « Lorsque tu le feras, dis-lui : "Lève-toi", comme Ehoud ben Guera dit à 'Eglon, roi de Moab, de se tenir debout alors qu'il s'apprêtait à lui transmettre la parole de D.ieu : *"Alors Ehoud s'approcha du roi, qui était assis à l'écart dans son pavillon d'été, et lui dit : « C'est une mission de Dieu que j'ai pour toi ! » Et le roi se leva de son siège."* (Juges 3:20), ainsi que dans Ezéchiel (2:1) : *"Dresse-toi sur tes pieds"* ».

Je rentrai chez moi en hâte, ressentant sur mes épaules le poids de la mission qui m'avait été confiée. Je racontai ce qu'il s'était passé mon père et maître, le Rav Aharon Mordekhaï Zilberstraum, de mémoire bénie, et lui répétai ce que m'avait dit le Rav Morekhaï Elyahou.

Il me répondit que j'avais l'obligation d'accepter cette mission, "*Et D.ieu secondera ta parole*" (Chemoth 4:12)... Mon père, de mémoire bénie, ajouta qu'à sa connaissance, d'après le nom de famille de ce Juif et la région dont il était issu, et en partant du principe qu'il n'y avait pas de nombreuses familles portant le même nom à cet endroit, il y avait de fortes chances que son arrière-grand-père ait été un grand érudit, ayant publié un ouvrage de commentaires sur le Talmud et l'œuvre de Maïmonide.

Plus encore – ajouta mon père avec les vastes et profondes connaissances qui le caractérisaient – dans l'un de ses livres, le 'Hida (Rabbi Yossef David Azoulay, décisionnaire de *Halakha* et kabbaliste ayant vécu il y a plus de deux siècles et auteur de plus d'une cinquantaine d'ouvrages) se répand en louanges sur l'arrière-grand-père de ce donateur, et témoigne à son sujet qu'il "doit être dit de lui qu'il est sage et saint", faisant l'éloge de l'ouvrage et de son auteur.

Mon père pensait que si je faisais découvrir à ce Juif sa noble ascendance, ses racines profondément ancrées dans le Judaïsme, en qu'en bref, je lui racontais qui il était réellement,

peut-être qu'alors quelque chose se réveillerait en lui, qui lui fasse correctement accepter ce que j'avais à lui dire.

Mon père se mit en quête de l'ouvrage dans plusieurs bibliothèques de Jérusalem, qui refusèrent de le lui prêter, même pour une courte durée, s'agissant d'un livre vieux de deux siècles et de grande valeur.

Après de grands efforts, mon père trouva une bibliothèque appelée "*Yad HaRav Nissim*", qui accepta de lui prêter l'ouvrage pour une journée seulement, avec un chèque de caution sans montant au cas où il arriverait quelque chose au livre. Nous vîmes un signe du Ciel dans cette réussite de nous le procurer.

Je téléphonai à ce riche Juif d'Europe, et demandai à obtenir avec lui un rendez-vous entre quatre yeux. Il s'étonna de ma requête inhabituelle et me demanda pourquoi il n'était pas possible d'avoir cette discussion au téléphone ? Je lui répondis qu'il était question d'un sujet très sérieux, au sujet duquel je devais lui parler face à face. Il accéda à ma demande et un rendez-vous fut fixé à une date proche.

Je pris avec moi le livre que mon père m'avait apporté, ainsi que le volume des "*Igueroth Kodech*", car je souhaitais lui montrer la lettre du Rabbi, que nous avions traduite pour lui en anglais.

J'atterris à l'aéroport local en début d'après-midi, et me dépêchai de me rendre aux bureaux de ce Juif. J'arrivai au

rendez-vous à l'heure que nous avions convenue, à la minute près, et il me reçut chaleureusement.

À peine étais-je entré dans son bureau qu'il me demanda de mettre les *Tefilines*. Alors qu'il les portait encore, je lui expliquai que, conformément à sa demande, j'avais écrit au Rabbi au sujet de ses affaires, et que j'avais eu le mérite d'avoir une réponse spéciale du Rabbi que je ne lui expliquerais pas : j'allais la lui lire mot pour mot.

Il me demanda s'il était correct de garder les *Tefilines* sur lui pendant qu'il écouterait la réponse, ou s'il était préférable de qu'il les enlève d'abord. Je me dis : « Que pouvait-il y avoir de mieux qu'il écoute la réponse avec les *Tefilines* ? Peut-être cela l'aidera-t-il à accepter correctement mes propos ? »

Conformément à la directive du Rav Elyahou, je demandai à mon ami de se lever du fait de l'importance du message que je m'apprêtais à lui transmettre ; il se leva donc, et j'en fis de même. Je commençai à lui lire la lettre mot à mot dans sa traduction anglaise.

Lorsque j'eus fini de lire, je regardai son visage et constatai qu'il était très pâle. Je me dis que ce qui lui arrivait alors était similaire à une opération, lorsque les mots du Rabbi s'ancraient en lui.

Il était très pressé et me proposa d'aller manger avec lui dans un restaurant Cacher du quartier, car il souhaitait me parler plus longuement. Une fois au restaurant, l'atmosphère était

quelque peu tendue. Il me raconta que, dernièrement, il n'était plus tellement satisfait de son épouse non-juive, et qu'il était peut-être temps qu'il s'en sépare.

J'étais stupéfait qu'il ait pris la chose avec tant de calme, et me dis : *“Qui est comme Ton peuple, Israël ?”*.

Je lui montrai le livre qu'avait rédigé son aïeul, ainsi que ce que le 'Hida avait écrit au sujet de ce dernier. Il fut très ému de découvrir que son arrière-grand-père était un grand Rav et un Juif érudit.

Je lui dis que, s'il en était ainsi, je pouvais déjà rentrer en Erets Israël, dans la mesure où telle était la raison de ma venue là-bas. Il demanda à m'accompagner au train, et avant que nous nous séparions, il sortit de sa poche 500\$ comme participation aux frais du voyage.

J'étais terriblement impressionné par la force de ce Juif qui, malgré les durs propos que je lui avais tenus, avait encore demandé à participer aux frais de mon déplacement.

Après quelque temps, il m'appela pour me raconter qu'une dispute avait éclaté entre lui et son épouse, et qu'ils étaient arrivés au tribunal. Elle – la non-juive – apporta au procès une photographie du Rabbi, et déclara qu'elle n'était pas prête à ce que son mari soit lié à l'homme que représentait cette photo... Suite à cela, ils s'étaient séparés.

Ce Juif continua d'entretenir un lien chaleureux avec moi et avec les organismes 'Habad, comprenant que c'était avant tout le Rabbi et 'Habad qui s'étaient souciés de lui.

Chaque Juif est important, individuellement

Le Rav Mikhael Dov Weissmandel fit partie des *Rabbanim* de Slovaquie. Durant la Shoah, il sauva de nombreux Juifs, au péril de sa vie, et s'installa aux États-Unis après la guerre, où il ouvrit une *Yechiva*. Il quitta ce monde en 5718 (1958).

Une fois, alors qu'il était en visite chez l'un des *Admourim* à New York, il rencontra un jeune homme dans la salle d'attente, et fut secoué en l'entendant affirmer vouloir épouser une jeune fille non-juive.

La mère du jeune homme, qui souhaitait l'empêcher de commettre cette erreur, lui avait dit qu'elle n'accepterait sa décision que s'il allait d'abord prendre conseil chez l'*Admour*. Il avait accepté sa proposition, était entré chez l'*Admour* et lui avait tendu un papier accompagné d'une somme d'argent à remettre à la charité.

Son histoire effara l'*Admour*, qui lui avait rendu son papier et son argent, et lui avait demandé de quitter son bureau immédiatement.

Le Rav Weissmandel suivit le jeune homme dans la rue, se promena avec lui quelques heures et tenta de le convaincre de

ne pas franchir ce pas. Il le supplia et lui expliqua qu'au lendemain de la Shoah, où des millions de Juifs avaient été assassinés, chaque Juif avait son importance, individuellement. Dès lors, comment s'apprêtait-il à commettre le méfait d'amenuiser encore le peuple d'Israël ?

Suite à cette discussion, le Rav Weissmandel conclut avec lui d'une deuxième rencontre. Mais cette dernière n'eut pas lieu, car entretemps, le Rav subit une crise cardiaque.

Malgré son état, le Rav téléphona depuis l'hôpital à son ami, R. Acher Forst, et lui demanda de se mettre en contact avec le jeune homme pour l'informer qu'il était hospitalisé. R. Acher s'exécuta et en informa le jeune homme.

Le jeune homme était stupéfait, pas un mot ne pouvait sortir de sa bouche. Lorsqu'il se reprit, il murmura : « Le Rav Weissmandel est alité à l'hôpital, dans un état grave, et il a tout de même pensé à moi... ».

Ce constat marqua si profondément le jeune homme, qu'il prit la décision de ne pas épouser la non-juive.

UN FOYER HEUREUX



 **Conseils du Rabbi et récits
pour une vie de couple réussie...**

Indispensable et passionnant !

 **Kehat Kfar 'Habad / Heikhal Mena'hem Jérusalem
Beth Habad Francophone Natanya / Silver Store Paris**

Ou par téléphone – Rav Zeev Riterman :

 **00972.58.66.90.770**
